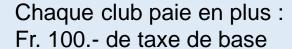
Contributions à partir de 2024 - en un coup d'œil

Chaque membre à partir de 12 ans paie au club :

Fr. 30.- de cotisation annuelle Fr. 50.- licence en cas de besoin (tournoi ou examen de ceinture)



Fr. 100.- de taxe supplémentaire pour les clubs sans prestation de la fédération*



Fournit des moyens financiers suffisants pour assurer les activités de la fédération et le développement du kickboxing.

*prestation de la fédération (Base année précédente):

- le recrutement d'officiels (notamment d'arbitres avec au moins 2 interventions par an)
- l'organisation de tournois ou de séminaires pour le compte de l'association
- le recrutement de membres de l'équipe nationale
- la présentation de participants à l'examen de ceinture noire WAKO (participation à l'examen principal)







Contributions 2024 - détails

	WAKO-club	clubs externes	les nouveaux clubs WAKO
Cotisation annuelle	Fr. 30 par membre à partir de 12 ans (à encaisser par le club auprès des kickboxeurs:-euses) Plus taxe de base : Fr. 100 Plus taxe supplémentaire pour les clubs sans *soutien de la fédération : Fr. 100	-	L'année de l'admission : Frais de base : 200 francs (à partir d'août 100 francs) La deuxième année :Cotisation de base : Fr. 100 plus 30/membre à partir de 12 ans A partir de la troisième année, les frais sont calculés comme pour un club WAKO existant (avec/sans soutien de la fédération).
Tournois	Frais de participation : Fr. 30 / 2ème catégorie Fr. 20 (> en faveur de l'organisateur) Licence annuelle: - pour membre à partir de 12 ans : Fr. 50 pour les membres de moins de 12 ans et pour les membres de l'équipe nationale : gratuit. Celui qui a une licence doit avoir un passeport sportif WAKO (Fr. 30). Une taxe de Fr. 10 sera facturée pour les passeports sportifs oubliés.	Frais de participation : pas de licence possible./ 2ème catégorie Fr. 20 (> en faveur de l'organisateur) Licence journalière : Fr. 30 (pas de licence annuelle possible) Pas de passeport sportif WAKO possible.	Frais de participation : Fr. 30 / 2ème catégorie Fr. 20 (> en faveur de l'organisateur) Licence annuelle: - pour membre à partir de 12 ans : Fr. 50 pour les membres de moins de 12 ans et pour les membres de l'équipe nationale : gratuit. Celui qui a une licence doit avoir un passeport sportif WAKO (Fr. 30). Une taxe de Fr. 10 sera facturée pour les passeports sportifs oubliés.
Examens de ceinture / cours	Licence annuelle: - pour membre à partir de 12 ans : Fr. 50 pour les membres de moins de 12 ans : gratuit Celui qui a une licence doit avoir un passeport sportif WAKO (Fr. 30).	pas de licence possible.	Licence annuelle: - pour membre à partir de 12 ans : Fr. 50 pour les membres de moins de 12 ans : gratuit Celui qui a une licence doit avoir un passeport sportif WAKO (Fr. 30).







Exemple de facture

Dojo XY:

35 élèves inscrits à partir de 12 ans :

 $35 \times 30.- = 1'050.-$

Taxe de base : Fr. 100.-Taxe

supplémentaire : aucune, car un arbitre est intervenu 3 fois.

= Total de la facture Fr. 1'150.-

La facture doit être réglée dans son intégralité par le club avant la fin février.

Les kickboxeurs/euses qui participent à des tournois commandent et paient leur licence directement auprès de la fédération ou sur place lors du tournoi.

École de sport Alpha:

72 élèves inscrits à partir de 12 ans :

 $72 \times 30. - = 2'160. -$

Taxe de base : Fr. 100.-

Taxe supplémentaire : Fr. 100.- (car pas de soutien de la fédération)

= Total de la facture : Fr. 2'360.-

La facture doit être réglée dans son intégralité par le club avant la fin février, comme auparavant.

Avant le premier tournoi, le club commande encore 6 licences pour les participants au tournoi : Fr. 300.-.

Gym City:

8 élèves inscrits à partir de 12 ans :

 $8 \times 30. - = 240. -$

Taxe de base : Fr. 100.-

Taxe supplémentaire : aucune, car un kickboxeur est membre de l'équipe nationale (base année précédente) et une kickboxeuse a passé l'examen de ceinture noire WAKO.

= Total facture Fr. 340.-

La facture doit être réglée dans son intégralité par le club avant la fin février. Le club commande encore 7 licences en cours d'année pour des kickboxeurs/euses qui passent un examen de ceinture.







Comment le droit de vote est-il calculé?

Celui qui fait beaucoup - a un grand droit de regard. Que ce soit:

- a) Avec de nombreuses adhésions
- b) De nombreuses licences (participation à des tournois et passages de ceintures)
- c) Beaucoup d'officiels

Nombre d'adhésions à partir de 12 ans :

jusqu'à 40 inscrits : 1 voix

De 41 à 100 inscrits : 2 voix

De 101 à 200 inscrits : 3 voix

A partir de 201 inscrits: 4 voix

(nouveau)

Nombre de licences :

à partir de 5 licences 1 voix

à partir de 11 licences 2 voix

à partir de 21 licences 3 voix

à partir de 31 licences 4 voix, etc.

à partir de 91 licences max. 10

VOIX

(selon les statuts actuels)

Nombre d'officiels :

1 officiel* compte pour 1 licence

*Les arbitres doivent participer au moins deux fois par jour à des tournois.(selon les statuts actuels)





